

Nouvelle Calédonie – Géopolitique et Stratégie – septembre 2020



1. Éléments de Géopolitique

Le statut de La Nouvelle Calédonie

La Nouvelle-Calédonie est une collectivité d'outre-mer, à statut particulier. Il est le fruit d'un processus initié par les Accords de Matignon signés en 1988. Ces accords prévoyaient une période de dix ans de développement économique, social, culturel et institutionnel, avant la tenue d'un référendum d'auto-détermination en 1998. Le 5 mai 1998, un nouvel accord, l'Accord de Nouméa, est signé entre l'État, les indépendantistes et les loyalistes. Il poursuit la revalorisation de la culture kanak (statut coutumier, langues, etc.), crée de nouvelles institutions et prévoit un processus de transfert progressif et irréversible de compétences à la Nouvelle-Calédonie, en l'attente d'un référendum d'autodétermination.

Le référendum concernant l'indépendance.

Le scrutin se tiendra le 4 octobre 2020. La question posée aux électeurs est la même qu'en 2018. Les électeurs auront à leur disposition deux bulletins de vote imprimés comportant chacun le texte de la question de l'indépendance, et dont l'un portera la réponse "oui" et l'autre la réponse "non".

Les inégalités socio-ethniques se maintiennent

Les inégalités ethniques se superposent aux inégalités géographiques et sociales. La Nouvelle-Calédonie a été une terre d'immigration (colonisation de peuplement) et les inégalités observées existent à l'avantage des immigrants et au détriment du peuple autochtone.

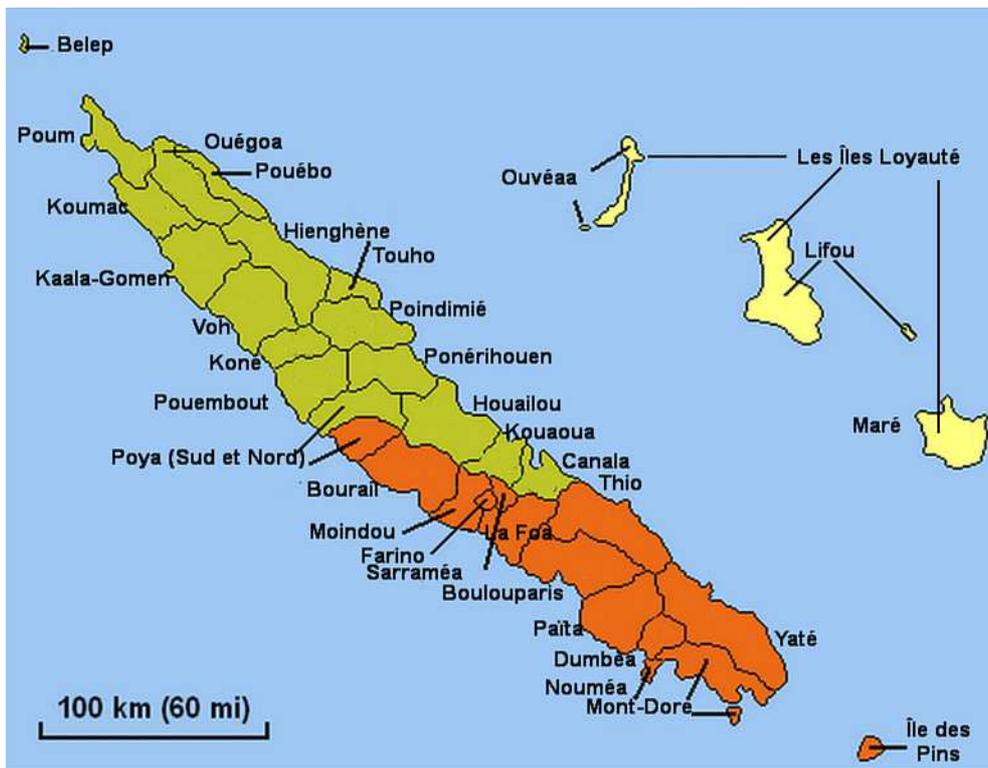
Cependant, le groupe discriminé ici n'est pas un groupe minoritaire ; la population autochtone kanak est majoritaire par rapport aux autres ethnies du pays (les Kanaks représentent 40 % de la population calédonienne en 2009).

En Nouvelle-Calédonie, les inégalités sociales et économiques s'observent avant tout, au niveau géographique. Ce sont les provinces Nord et des Îles Loyauté, qui comptent une population majoritairement kanake, qui sont les moins riches et bénéficient d'infrastructures moins développées ; le revenu médian en province Sud est 2 fois supérieur à celui de la province Nord.

La province Sud concentre les trois quarts des Calédoniens.

La première explication est historique et indissociable de l'histoire du nickel dont le principal opérateur, la SLN, installée à Nouméa, a joué un rôle de catalyseur tant pour les populations que pour les entreprises. Les moyens de transport maritimes et aériens et la vie économique, se sont alors développés autour de Nouméa au sud, au détriment des autres régions.

Des déséquilibres qui perdurent : parmi les jeunes de 25 à 29 ans, 93 % des européens ont un diplôme qualifiant (CAP, BEP, BAC ou supérieur) mais seulement 67 % des Kanaks (même si ce % est celui qui a le plus progressé en 25 ans : + de 50%)



2. Stratégie et place du GREF

Définition du Juvénat

Depuis 30 ans, l'**association Kanake Jules Garnier** donne aux élèves kanaks, les moyens d'étudier dans les meilleures conditions possibles, pendant leurs années d'internat, au **juvénat** du lycée Lapérouse de Nouméa. C'est un cadre de vie stable, un **soutien éducatif et scolaire**, grâce à des répétiteurs qui interviennent en dehors des heures de cours. Le but est de **faciliter la réussite au baccalauréat** en vue de susciter l'émergence de cadres locaux dont la Nlle Calédonie a besoin.

Les élèves seront aussi **suivis pendant toutes leurs études supérieures** et ensuite à leur tour, ils feront perdurer l'association. Les statistiques montrent la **belle réussite** de cet appui.

Public concerné

Environ **70 lycéens** (secondes, premières, terminales) originaires en majorité des **Provinces des Iles et du Nord**, essentiellement mélanésiens, en sections d'enseignement général L, ES ou en majorité S.

Les élèves, scolarisés dans 4 lycées de Nouméa, sont internes au lycée Lapérouse où se déroulent les « études des répétiteurs ».

Missions

Le GREF travaille avec le Juvénat depuis plus de 10 ans. **Il n'est pas très facile de trouver de la relève** dans l'association GREF, sans doute à cause du côté lointain de Nouméa, mais aussi de la durée des missions qui est de 9 mois, bien que maintenant l'association partenaire fasse l'effort de mettre 2 personnes sur le même poste en partageant le temps en 2. Une autre association française travaille aussi sur ce projet et nous avons de très bonnes relations avec eux : il s'agit d'AGIRabcd.